

Procès Verbal du Conseil du département de physique

jeudi 16 novembre 2017 à 12h30--Salle N4.117

Présents:

Stéphane Detournay, Frank Ferrari, Pierre Gaspard, Thomas Gilbert, Thomas Hambye, Alain Jorissen, Gregory Kozyreff, Laura Lopez-Honorez, Serge Massar, Simone Napolitano, Stefano Pironio, Michele Sferrazza, Mustapha Tlidi, Sophie Van Eck
Beatrice Hoa, Bilal Kostet, Nicolas Postiau, Max Vanden Bemden.
Fabienne De Neyn, Samara Hussain,

Excusés:

Glenn Barnich, Laurent Favart, Marc Henneaux, Bortolo Mognetti, Jean-Marc Sparenberg, Michel Tytgat, Delphine Vantighem.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

2. Approbation du projet de **procès-verbal** de la réunion du **Conseil de physique** du 28 septembre 2017 (*Document en annexe*)

Le procès-verbal est approuvé.

3. Rapport des **décisions du bureau**—Néant

4. Informations importantes

- Samara Hussain est la nouvelle **secrétaire du département** (0.5 ETP) depuis octobre 2017. Elle est présente les mercredis après-midi, jeudis et vendredis.
- Le dossier concernant le **cours de physique du Pôle Santé** reste en attente d'instructions de la part d'Alain Carpentier (coordinateur académique).
- Le département peut répondre positivement à la demande d'aide à l'encadrement de l'**expérimentarium**, notamment pour les visites de BA1. Afin de répondre au mieux à la demande, 48 heures seront dégagées pour que les chargés d'exercices (2*0,1ETP). Mathieu Caby est disposé à former nos assistants aux manipulations de l'XP. Ceci se mettra en place dans les jours qui viennent, conformément au souhait exprimé par Nicolas Postiau.
- Les demandes de subvention auprès du **Fonds d'Encouragement à l'Enseignement (FEE)** devront être envoyées le 9/2/18 à la faculté (plus d'informations attendues en décembre)
- Demandes de **promotion au rang de Professeur ou de Professeur ordinaire** : les lettres d'intention doivent être envoyées à la Doyenne avant 24/11.
- L'appel relatif à l'ouverture de deux **chaires non profilées** est publié : les candidatures doivent être introduites avant le 1/12.
- Constitution d'un **fonds facultaire de soutien à la mobilité** (doté de 5600 € en 2017 mais 13170 € en 2018) réservé aux demandes « out » émanant des nouveaux académiques des trois dernières années. Les personnes concernées ont été contactées par la Faculté.
- **Cap 2030** : Dans le cadre de la réflexion concernant les orientations stratégiques, une réunion se tiendra le 30/11 entre la doyenne et les présidents des départements. Plus d'informations seront communiquées ultérieurement.

- Nouvel appel pour les **crédits internationaux** (anciennement BRIC) : Chaire d'un mois pour l'accueil d'un professeur d'une université étrangère, Chaire Coopération, Crédits pour séjour à l'étranger dans le cadre d'un doctorat, Crédits d'impulsion et de coopération. La date limite pour l'introduction des dossiers 1/2/2018.
- **Crédit extraordinaire Bibliothèque** destiné aux professeurs ayant une nouvelle charge d'enseignement (octobre 2017).
- Les **demandes de crédits pédagogiques** doivent être envoyées à Dimitri Pourbaix avant le 30/11.
- Appel à projets « **Actions de Recherche Concertées** » 2018-2023 : les lettres d'intention sont dues le 1/12 (projets consolidation) ou le 15/12 (projets avancés).
- Programme **ATTRACT** de la région bruxelloise : bourse de 3+2 ans (salaire + €25k/an) ouvert à tout chercheur (belge expatrié ou étranger) qui est à l'étranger depuis deux ans minimum.
- Les **prochaines élections** (président·e et vice-président·e) se tiendront le 25/1/18.

5. Appel à candidatures à la **présidence de la commission des doctorats**

Le mandat de Frank Ferrari prendra fin en septembre 2018. Il souhaite être remplacé. Stefano Pironio a fait part de son intérêt.

6. Réorganisation des **guidances en science**

Un renforcement significatif de l'aide à la réussite à l'ULB (guidances) est envisagé. La structure proposée par la faculté (qui fait l'objet d'une négociation avec le central) est la suivante :

Un assistant pédagogique « en chef », titulaire d'un doctorat, secondé par un assistant administratif qui gèrerait toutes les guidances au Solbosch, à la Plaine et à Erasme.

Sous la responsabilité de cet assistant en chef :

- Un assistant pédagogique en chimie (IETP niveau master)
- Un assistant pédagogique en physique (idem)
- Un prof en biologie
- Un assistant pédagogique math/stats
- Un assistant pédagogique en sciences humaines et écriture

Des assistants chargés d'exercices (AEX) et/ou élèves assistants qui seraient gérés par l'assistant pédagogique en chef et son secrétaire.

Frank Ferrari émet deux remarques. D'une part, Chimie a toujours bénéficié de cet ETP guidance, qui a révélé une efficacité certaine. Il se demande pourquoi on ne bénéficie pas d'un équivalent en Physique. Le cours de Physique pose pourtant autant de problèmes. Le but n'étant pas de rendre le système des chimistes moins efficaces, mais simplement d'améliorer le nôtre. D'autre part, il note un manque de concertation au sujet de l'aide à la réussite. Des propositions autres que la guidance peuvent améliorer la réussite dans le cours de Physique de première. Par exemple, assurer un contrôle continu. Un tel contrôle permettrait d'augmenter l'efficacité des guidances, les étudiants viendraient avec des problèmes précis. Des moyens supplémentaires sont nécessaires. Selon lui, la véritable cause de l'échec en BA1 est l'absence de travail régulier dès le début de l'année académique.

Gregory Kozyreff souligne un réel problème de communication : certains professeurs indiquent aux étudiants de consulter les assistants et les guidances uniquement en dernier recours. En chimie, Pauline Slosse, en charge de la guidance, est parvenue à

établir une véritable relation de confiance avec les enseignants. Ceci révèle l'importance de dédier un ETP à ce rôle.

7. **Mandat d'assistant chargé d'exercices (AEX)** à temps partiel (0,1 ETP) affecté au cours Phys-F-104 : proposition de déléguer aux titulaires du cours la responsabilité de sa désignation

La faculté nous octroie 0,1ETP d'AEX (c'est-à-dire 60h sur base annuelle) pour l'encadrement du cours Phys-F-104, notamment en raison de l'augmentation du nombre d'étudiants en biologie. Ce mandat s'ajoute à un mandat similaire octroyé par la faculté de pharma au même cours dont les titulaires sont déjà responsables. Par cohérence, il est proposé que la responsabilité de ces deux mandats soit laissée aux titulaires (B Clerbaux, G Barnich, M Tlidi).

Intervention d'Alain Jorissen : 96h (dont 24h à l'XP) peuvent être attribuées aux assistants chargés d'exercices. Avons-nous 24h supplémentaires disponibles et, si oui, qu'en faire ? La réponse n'est pas immédiate car les 120h correspondent à une base annuelle. Or ces contrats n'auront pas commencé au 1^{er} octobre 2017.

Pierre Gaspard demande si la commission des assistants ne devrait pas être consultée dans ce processus. On souligne que l'ouverture d'un poste d'assistant chargé d'exercices ne fait pas appel à la procédure en vigueur pour les assistants. En l'occurrence, il est légitime que les titulaires puissent sélectionner un candidat afin de palier à l'urgence que présente le déficit d'encadrement.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Autorisation de mission

Proposition d'autoriser Monsieur **Serge Massar** à partir en mission à Singapour (National University) du 12/01/2018 au 4/03/2018 (2 mois).

La demande est approuvée à l'unanimité.

9. Constitution de **jurys de thèse**

Proposition du jury de thèse de Madame Chaimae El Aisati intitulée *Dark Matter smoking guns: multi-messenger and dedicated line searches* : Juan Aguilar Sanchez (ULB, président), Thomas Hambye (ULB, promoteur), Carlos de los Heros (Uppsala University, Sweden), Alejandro Ibarra (Technische Universität München, Germany), Maxim Pospelov, (Perimeter Institute, Waterloo, Ontario, Canada and Victoria University, British Columbia, Canada), Peter Tinyakov (ULB, secrétaire).

La défense privée est fixée au 18 janvier à 14h et la publique au 2 février à 16h.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Rapport des **commissions scientifiques** en vue du renouvellement des mandats d'assistants...

La commission scientifique en charge de renouvellement du mandat d'**Isabelle Ansseau** est constituée de Juan Antonio Aguilar Sánchez, Laurent Favart, Thomas Gilbert ; pour **Nicolas Postiau**, de Pascal Vanlaer, Laurent Favart, Thomas Gilbert ; pour **Daniel Naegels**, de Riccardo Argurio, Frank Ferrari, Thomas Gilbert.

Lecture et vote des rapports qui sont approuvés à l'unanimité dans les trois cas.

11. Proposition de modification du **Règlement d'Ordre Intérieur** (coordination pédagogique) en vue de sa mise en conformité au ROI facultaire

Le ROI facultaire demande la **parité entre corps académique et scientifique** pour l'attribution des charges des assistants. Notamment, l'article XI.47 du ROI facultaire prévoit que

L'instance départementale responsable de l'établissement des charges des assistants est composée de manière paritaire de membres du corps académique et de membres du corps scientifique (au moins trois membres du corps scientifique).

Par ailleurs, selon l'annexe 2003-09, art. 4 du ROI facultaire

La composition (nombre et qualité des membres) et les modalités de fonctionnement de chaque Commission de coordination pédagogique sont laissées à l'appréciation de l'entité responsable («Département») correspondante, sous réserve que la Commission comporte au moins trois membres, dont un membre du corps scientifique non académique associé à l'enseignement (assistant) et un membre du corps académique.

La proposition de modification de l'article 5.§2.(f) est la suivante :

La Commission de Coordination Pédagogique traite des questions relatives à la répartition des charges pédagogiques au sein du département. Elle se compose de trois membres issus du corps académique, dont un(e) est désigné(e) président(e). Pour ce qui concerne l'établissement des charges des assistants, s'y ajoute une représentation paritaire du corps scientifique ~~(au moins trois membres)~~.

On fait remarquer que la formule entre parenthèses n'est pas pertinente. La proposition ainsi modifiée est approuvée à l'unanimité.

12. Divers—Néant

Thomas Gilbert (président) et Mustapha Tlidi (vice-président)